

LA GESTION DE L'EMPLOI

FORMATOIN DES DIRIGEANTS



DATES

16/11/2023



VOLUME HORAIRE

7 Heures



LIEU

Toulouse Balma



Vous êtes en situation de Handicap et souhaitez suivre une de nos formations. Faites-nous le savoir, nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum



ATTESTATION DE PRESENCE



TARIFS ET INSCRIPTIONS

05 34 25 77 90

formation.occitanie@comite-epgv.fr



DESCRIPTION DE LA FORMATION

Quel contrat de travail pour mon animateur ?
Les points clés de la rémunération de mon animateur et des charges sociales afférentes.
Gérer les situations d'absence de mes salariés
Comprendre les différents modes de rupture du contrat



PUBLIC

Dirigeants de club



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les éléments essentiels de la gestion des contrats de travail (formalités d'embauche et conclusion du contrat de travail)
- Comprendre les points essentiels de la rémunération - Mettre en place une politique de rémunération.
- Connaître la réglementation en matière de gestion des absences des salariés du club.
- Maîtriser les éléments essentiels de la rupture du contrat de travail et du droit disciplinaire pour avoir les bons réflexes



CONTENUS DE LA FORMATION

La conclusion du contrat de travail :

Quel contrat pour mon animateur : CDI – CDD,
 Les éléments essentiels du contrat intermittent
 L'animateur auto-entrepreneur
 La mise à disposition de personnel entre les structures EPGV

La rémunération de l'animateur

Le salaire
 Les primes et chèques cadeaux
 Les frais de transport
 Les mécanismes de réduction des cotisations

La gestion des absences des animateurs

Les congés pour événements familiaux
 Les jours fériés
 Les différentes absences (annulation d'un cours, maladie, accident du travail, maternité, paternité ou accueil de l'enfant)

La rupture du contrat de travail

La démission
 Le départ et la mise à la retraite
 La rupture conventionnelle
 Le licenciement et les différentes sanctions disciplinaires



PRE-REQUIS

Être licencié à la FFEPGV (licence dirigeant)

Être en fonction au sein d'un club EPGV

INTERVENANT

Juriste FFEPGV

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Support PowerPoint
- Les apports de la formation sont théoriques et pratiques : cas pratiques / Quiz
- Remise support de la formation et renvoi vers des outils numériques

OUTILS DE FORMATION

- La boîte à outils fédéral
- Les infos juridiques
- Les sites internet de référence

FRAIS DE FORMATION

Frais d'inscription et Frais pédagogiques :
Gratuit

Frais annexes (restauration, déplacement, ...) :
A la charge du Coreg ou de l'AFDAS selon barème

DURÉE ET DEROULÉ DE LA FORMATION

7 h
de
formation

7 h
En présentiel

Pour aller plus loin, nous vous conseillons de suivre la formation :
Gestion juridique de l'association